

Rapport public Parcoursup session 2025

CFA ESG ESARC Rouen EESTP - BTS - Services - Communication - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

CFA ESG ESARC Rouen EESTP - BTS - Services - Communication - en apprentissage (48996)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFA ESG ESARC Rouen EESTP - BTS - Services - Communication - en apprentissage (48996)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	148	0

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes obtenues en première et terminale ou au baccalauréat	Prise en compte du relevé de notes de 1ère et terminale ou du supérieur pour les candidats en réorientation	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail, autonomie, engagement de l'élève et la capacité à s'investir dans le travail	Evaluation des appréciations des bulletins et Fiche Avenir	Très important
Savoir-être	Appréciations par matière et appréciation générale	Evaluation des appréciations des bulletins et Fiche Avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de formation motivé	Lettre de motivation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Valorisation des différentes expériences et activités extrascolaires mis sur le cv	Activités et centres d'intérêts	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Absentéisme injustifié

Projet professionnel non précisé

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Toutes les candidatures ont été étudiées de la façon suivante :

Résultats académiques : Notes obtenues en première et terminale ou au baccalauréat

Savoir-être : Appréciations par matière et appréciation générale des bulletins et Fiche Avenir

Projet de formation motivé : Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet (Lettre de motivation)

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous invitons les candidats à travailler plus en amont leur projet professionnel. En effet nous constatons que certains font des vœux sur toutes les formations proposées dans l'établissement, ce qui interpelle quand les domaines professionnels de ces dernières sont totalement opposés.

Signature :

Mathieu PRADOS ESPADA,
Chef d'établissement de l'établissement CFA ESG
ESARC Rouen EESTP